RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France

Prix du Journalisme gastronomique

ARTICLE

Lundi, 17 décembre, Philippe Faure, Président du Conseil d'administration de Atout France, a annoncé l**e grand gagnant du prix du journalisme gastronomique**, concours organisé par Atout France afin de valoriser la gastronomie française dans le monde.

C'est au sein du restaurant gastronomique de l'Ecole Ferrandi « Le 28 » qu'a été remis le prix du meilleur article par un jury réunissant personnalités affiliées au monde du journalisme gastronomique et le directeur de Atout France (cf ci-dessous).

Après avoir salué l'ensemble des créations mettant à l'honneur la cuisine française, le prix du meilleur article de presse dédié à la cuisine française écrit par un journaliste étranger a été attribué à **M. Peter Graham de nationalité britannique, pour son article "Stockfish"** (morue non salée séchée à l'air libre), publié sur le blog *Chez Gram* (article du lauréat traduit ci-dessous).

Le deuxième lauréat du concours également venu d'Outre-manche, **M. Phlip Sweeney, se distingue avec son article « A ticket to dine »** qui nous invite, dans le cadre d'une initiative de la SNCF, à reconsidérer les brasseries de gare.

M. Von Helge Bendl obtient la troisième place avec son article « Salz in der Suppe » (« Du Sel dans la Soupe »), publié par le magazine allemand, *Von Sonntag Aktuell*.

Les membres du jury :
M. **Philippe Faure**, Président du Conseil d'administration de Atout France, et fondateur de La Liste,
Mme **Elaine Sciolino**, journaliste, ancienne cheffe de bureau du New York Times à Paris.
M. **Christian Mantei**, Directeur général de Atout France
M. **Pierre Sanner**, Directeur de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA),
M. **Jean-Claude Ribaut**, ancien chroniqueur gastronomique au Monde.

À propos des concours

Le Gouvernement a souhaité mettre la gastronomie française au cœur des sujets de promotion de la destination France à l'international et a ainsi doté Atout France d'un budget spécifique visant à valoriser la gastronomie française à travers le monde.

L'Agence a donc mis en place cet automne un plan d'actions original pour promouvoir les savoir-faire culinaires français, composé notamment de 3 concours :

• **le concours Variantes culinaires** (réinterprétation de nos recettes par des chefs étrangers) dont les résultats ont été communiqués le 5 novembre dernier,
• **le prix du meilleur article** sur la gastronomie française rédigé par un journaliste étranger,
• **le concours « Résidence de Chefs »** qui permettra à de jeunes Chefs étrangers d'être accueillis pour un stage d'un mois dans les cuisines de restaurants français de renom afin de compléter leur apprentissage.

Visuel principal: © Getty Images
Visuels : © Eric Flogny